

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 février 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de Fresne Saint Mamès sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est réuni pour une séance ordinaire et publique.

PRESENTS : Jean-Pierre CHAUSSE, Patrick DESPLANCHES, Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL, Joël DARGIER, Julien CAPO, Maurice BIOLUZ, Jean-Philippe SALA, Betty DELOYE-BRESSON

Absents : Marion CHEVILLARD, Nathalie GARNIER (excusée), Anthony GAUTHEROT (excusé)

20H30 : le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Betty DELOYE-BRESSON

ORDRE DU JOUR

1 – VOTE DES 4 TAXES :

Reconduction des taux de l'année dernière afin de respecter le pacte de solidarité financière et fiscale avec la CCMGY :

Taxe habitation 9.63 %

Taxe foncière bâti : 10.75 %

Taxe foncière non bâti : 28.11 %

CFE : 13.92 %

Vote à l'unanimité.

2 – VOTE DES SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS :

Mission locale : 100 €

FNACA : 150 €

Coopérative scolaire : 350 €

Moto club : 200 €

Bibliothèque : 150 € (achat livres)

APEF : (à voir)

La somme de 2 000 € sera inscrite à l'article 6574.

Club Rencontre amitié : 150 €

Foot La Romaine : 150 €

Club Animation : 740 € (équivalent pour prêt de salles)

Amicale pompiers : 250 €

APPMA : 150 € (journée pêche enfants)

autres : 350 €

3 – PARTICIPATION AUX VOYAGES SCOLAIRES :

Renouvellement du montant de la participation à hauteur de 20 € pour les enfants de Fresne des collèges et lycées

4 – TARIF AFFOUAGE 2017/2018 :

Pour tenir compte des frais de gardiennage ONF, le tarif de l'affouage passe pour 2017 à 6.20 € le stère au lieu de 5.20 € en 2016.

5 – PREVENTION ROUTIERE :

Une subvention de 30 € est votée à l'unanimité, pour permettre de sensibiliser une classe à l'école de Fresne.

6- AGENDA DES REUNIONS DU 1^{ER} SEMESTRE 2017 :

Un agenda des réunions du conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2017 est remis à chaque conseiller ainsi que les dates de réunion pour la préparation du budget 2017 ainsi que les dates des prochaines élections présidentielles et législatives.

7- TARIFS DES LOCATIONS (salle des fêtes, aire de loisirs) :

Il y a eu un montant de 2 000 € d'électricité pour 2016 pour la salle des fêtes. Revenu au prix du KW, le Conseil Municipal décide de passer de 0.18 € à 0.23 € le kw et décision des ajouts pris en cours d'année pour modifier le contrat de location. Les tarifs de location restent les mêmes pour la salle des fêtes et la zone de loisirs. Il sera fait un contrat de location aussi pour l'aire de loisirs.

8 – TARIFS DE LA REGIE :

Modification du prix du fax qui passe de 3€ à 1.50 €. Les autres prix restent inchangés, à savoir :

Photocopie A4 à 0.30 €, A3 à 0.60 €, jetons pour camping cars : 2.00 € pour camping caristes et 1.50 € pour les commerçants.

9 – TARIFS DES TERRAINS A BATIR :

25 €/ m2 en lotissement, 10 €/m2 en l'état hors lotissement.

10 – TARIF INCITATIF POUR LES LOYERS FAMILLE AVEC ENFANTS :

Les 2 appartements de l'école peuvent être habitables sans engager de grosses sommes dans les travaux. Pour faire venir des familles avec enfants, on tiendra compte de l'APL et un tarif incitatif sur le montant du loyer pourra être fait.

11 – ASSAINISSEMENT 2017 :

La part fixe annuelle passera de 28 € à 30 € payable en 2018 et le tarif du m3 à 1 €, ce qui, une fois lissé fait 1,40 €/m3 pour 2017 avec une consommation de 120 m3 par an.

12- CONCESSIONS FUNERAIRES (durée) :

La durée perpétuelle est supprimée et passe à 99 ans. Les concessions situées dans l'espace cinéraire ne sont vendues qu'en cas de décès et non par avance.

13 – DEMANDE DE STAGE IME MAIZIERE :

Le Conseil Municipal est d'accord pour accueillir un stagiaire en espaces verts. Une convention sera établie avec l'IMP.

14 – BULLE « Culture 70 » :

La Bulle viendra à Fresne du 10 au 23 mai 2017 et utilisera la zone de Loisirs pour s'y installer (en attente de confirmation)

15 – TABLEAU DES INVESTISSEMENTS 2017/2018 FAISANT L'OBJET DE DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Présentation des différentes demandes de subventions pour les travaux et l'aménagement de la commune de Fresne. Le tableau d'investissement avec les chiffres sera présenté à la réunion du 21 mars pour la préparation du budget investissement.

16 – TABLEAU DES LOGEMENTS COMMUNAUX :

La commune possède 13 locaux destinés à la location, deux sont en travaux et seront libres cette année, un 3^{ème} est disponible.

17 – COMPTE RENDU CCC :

Patrick fait la lecture du compte rendu de la réunion du 5 février. Pour 2017, la formation et un remplacement de matériel sont prévus, ainsi que le remplacement du Chef de Corps.

18 – POINT SUR LES ECOLES :

Présentation du courrier de l'Inspectrice concernant la fermeture d'une classe. Une lettre est transmise au maire de Ray sur Saône pour informer son conseil et les familles qui souhaiteraient mettre leurs enfants à l'école de Fresne.

19 – **QUESTIONS DIVERSES :**

- achat et mise en place d'une plaque pour résidence « Albert JACQUARD »
- budget fleurissement : 250 € en 2017 pour achat d'arbres 600 € pour les sapins de Noël
400 € pour le fleurissement
- réunion publique le 1^{er} mars à 20 heures concernant la lutte et la prévention des cambriolages
- présentation du mail de Mme BERGEZ du Crédit Agricole concernant le DIB qui restera à Carrefour car il fonctionne aussi bien que si c'était un DAB.
- visite le 7 avril à 15h45 en Mairie de Fresne des conseillers départementaux: Mme FRIQUET et Mr PULICANI
- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remplacement de Roland BEUGNOT par Maurice BIOLUZ en tant que délégué SICTOM.

Vu par Nous, Jean-Pierre CHAUSSE, Maire de la commune de FRESNE SAINT MAMES pour être affiché le 20 février 2017 à la porte de la Mairie.

A FRESNE SAINT MAMES, le 20 février 2017

Le Maire,
Jean-Pierre CHAUSSE

